

COMPTE-RENDU DU CODIR DU 04 NOVEMBRE 2019

Sommaire :

1. Divers	2
Validation des responsables d'activités et nouveaux encadrants.....	2
Participation aux frais de recyclage AMM à hauteur de 50%	2
Participation de 300€ au séjour Escalade de juillet 2019 organisé la VALLEE d'OSSAU	2
Stand au festival Montagne en Scène.....	3
Stage ski de la Vallée d'Ossau.....	3
Cellule de crise	3
2. Préparation des documents de l'AG.....	3
Rapport moral (vote en AG)	3
Rapport d'activités	3
Rapport Ecole d'Escalade	3
Rapport Ecole d'aventure.....	3
Rapport sur la formation.....	3
Comptes de l'exercice et budget (vote en AG).....	4
Rapport des refuges	4
Projet de cotisation pour 2020-21 (vote en AG)	4
Liste des représentants à l'AG fédéral (vote en AG).....	4
Elections au CODIR (vote en AG)	4
3. Prochain CODIR : lundi 9 décembre à 19h	5

Absents : Jean Bourdeu d'Aguerre, Laurent Jalabert, Virginie Leenknecht, Caroline Samson

1. Divers

Validation des responsables d'activités et nouveaux encadrants

Responsable d'activité Escalade

Validation à la majorité de la nomination de Jacky Mièze.

Rémy GIERSCH demandera à Caroline Samson, actuelle responsable engagée jusqu'à l'AG, si le transfert de responsabilité peut se faire avant pour présenter Jacky Mièze à la soirée des nouveaux adhérents.

Remarque post-CODIR (7 nov) : Caroline Samson et Jacky Mièze sont d'accord pour un transfert de responsabilité immédiat.

Responsable Spéléo

Validation à la majorité de la nomination de Virginie Leenknecht.

Virginie devra recueillir l'avis d'un encadrant expérimenté pour proposer de nouveaux encadrants.

Nouvel encadrant Marche nordique

Validation de Patricia Fesentieu, nouvelle adhérente au CAF qui a passé la qualification marche nordique en 2013.

Nouvel encadrant Spéléo niveau sans corde

Validation de Sylvain Farine comme encadrant spéléo niveaux faciles sans corde, sous réserve que son diplôme de secouriste soit enregistré au CAF.

Participation aux frais de recyclage AMM à hauteur de 50%

Validation à la majorité de la participation du club aux frais de recyclage AMM de Michel Thomas à hauteur de 50%.

Participation de 300€ au séjour Escalade de juillet 2019 organisé la VALLEE d'OSSAU

Cela fait plusieurs années que le CAF de Pau participe à hauteur de 300€ pour réduire le déficit du stage Escalade organisé par la Vallée d'Ossau.

3 remarques sont émises :

- Les années précédentes, les 300€ étaient versés à la Section Vallée d'Ossau et non pas au CAF à part entière.
- Il n'est pas normal que le budget n'ait pas été équilibré à l'origine. L'encadrement professionnel aurait pu être réduit du fait du nombre de participants plus faible que prévu.
- Le CAF de Pau ne continuera pas à subventionner un déficit de stage auquel il ne participe pas à l'entière organisation.

Validation à l'unanimité du financement de 300€ pour le stage Escalade de juillet 2019

Stand au festival Montagne en Scène

La FFCAM avait suspendu son partenariat avec Montagne en Scène en 2018 mais a souhaité le renouveler, à la demande de certains clubs, en demandant aux clubs une participation de 300€. L'expérience du CAF de Pau en 2016 et 2017 du stand pour la soirée Montagne en scène a montré qu'il était facile de mettre en place ce stand car la disponibilité est réduite (1/2h avant le film et ½ h après) et la visibilité est très grande.

Validation pour le financement de 300€ d'un stand pour les soirées des 26 et 27 novembre au CGR.

Il faudra reconsidérer l'an prochain un partenariat avec Images Montagne (adéquation des locaux, horaires, tarif, ...).

Stage ski de la Vallée d'Ossau

Il n'y aura pas de changement dans la gestion des inscriptions par rapport à l'an dernier.

La secrétaire prendra les inscriptions. Les chèques seront à l'ordre au CAF de Pau. Les chèques ne seront pas encaissés avant la fin du stage pour prendre en compte éventuellement des journées non annulées. Si c'est le cas, les inscrits feront un nouveau chèque du montant exact et le chèque précédent sera annulé.

Les documents d'inscriptions sont disponibles et seront diffusés avant la soirée des nouveaux adhérents.

Cellule de crise

La cellule de crise est toujours composée du Président, d'Angélique Masson et Nicolas Gonthier. Michel Thomas vérifiera qu'Angélique Masson et Nicolas Gonthier souhaitent bien continuer d'être membre de la cellule de crise.

2. Préparation des documents de l'AG

Rapport moral (vote en AG)

Il mentionnera le travail fait sur les brevets qui est un gage de sécurité et l'évolution des effectifs.

Rapport d'activités

Une synthèse des participations sera faite par activité.

Rapport Ecole d'Escalade

Une intervention des jeunes qui sont allés au Maroc serait souhaitable.

Rapport Ecole d'aventure

Rapport sur la formation

Formation passée : brevets, autres formations

Formation future

Comptes de l'exercice et budget (vote en AG)

La valorisation des journées bénévoles est incluse dans les comptes de l'exercice.

Ne peut-on pas les enlever pour avoir une vue plus claire ?

Le budget sera présenté comme les autres années avec une hausse de 2% par rapport aux réalisations.

Une réunion avec les responsables d'activités va se tenir pour chiffrer les journées pédagogiques pour la formation de niveau 1 (exercice fait pour le ski de randonnée).

Rapport des refuges

André Eygun-Audap présentera les faits marquants concernant les refuges.

Projet de cotisation pour 2020-21 (vote en AG)

Il sera demandé aux membres l'AG de donner pouvoir au CODIR pour définir la part Club des cotisations 2020-21

Liste des représentants à l'AG fédéral (vote en AG)

Il sera demandé aux membres l'AG de donner pouvoir au CODIR pour définir les représentants du Club à l'AG fédéral.

Elections au CODIR (vote en AG)

2019
DORCHE Bernard
GAÜZERE Jacky
MASSON Angélique
RAPPIN Didier
BONNECAZE Gaston
FAIVRE Véronique
DOURTHE Michel
PETIT Jean-Pierre
DE RINCQUESEN Ghislaine
BOURDEU D'AGUERRE Jean
GABE Martine
VIGNOT André
SAMSON Caroline
EYGUN AUDAP André
BELAYGUE Jean-Pierre
NOGARO Michel
FLORAS-TISSEYRE Christine
GINOT Gilles
LEENKNEGT Virginie
GIERSCH Rémy
THOMAS Michel
JALABERT Laurent
CHANCHUS Guillaume
GARDERE Jean-Louis

- **9 postes à renouveler**
 - 6 postes (¼ sortant) pour 4 ans
 - 2 postes pour 1 an (démission de Martine Gabe et André Vignot)
 - 1 poste pour 2 an (démission de André Eygun-Audap)
- **Candidatures renouvelées parmi les sortants** (non renouvellement de B. Dorche et G. Bonnecaze)
 - Véronique Faivre
 - Jacky Gaüzère
 - Didier Rappin
- **Nouvelles candidatures**
 - Jacky Mièze
 - Antoine Dudouyt
 - ??????

3. Prochain CODIR : lundi 9 décembre à 19h

Objet : constitution du bureau